# PARCHEMINS

n°17

décembre 2024

# Édito

La Route des SEL va bien et cela grâce à vous !

Nous terminons 2024 avec un site qui fonctionne mieux (beaucoup moins de bugs !). L'équipe de bénévoles s'étoffe avec 3 voire 4 nouvelles personnes prêtes à partager les tâches de la collégiale.

Grâce aux conseils collégiaux que nous organisons dans les régions, mais aussi grâce aux différentes informations diffusées dans Parchemins et une bonne communication, de plus en plus de correspondant(e)s s'impliquent dans leur rôle et prennent des responsabilités. L'équipe s'en trouve soulagée et les remercie chaleureusement.

Le nombre d'adhérent(e)s est de 1543 actuellement pour 1311 hébergements . Cet écart reste un sujet de réflexion/préoccupation.

La comptabilité des nuitées se trouvant nettement positive en 2025, nous ne prélèverons pas les 2 nuitées habituelles pour les adhérent(e)s.

Merci à tous de permettre cette alternative à la société de consommation, bons vœux ,
et rendez-vous début 2025 pour les nouvelles adhésions et ré-adhésions ...

# SOMMAIRE

Page 1 : Que font les membres du conseil collégial
Page 2 : Le dernier conseil de Coordination d'Octobre
Page 3-4-5 : Échanges avec les SEListes de Bretagne
Page 6 : A propos des nuitées
Page 7 : Les nuitées
Page 8 : Le fonctionnement de la Route des SEL
Page 9 : Validation et signature des échanges
Page 10 : Le site
Page 11 : Témoignages
Page 12 : Annonce prochaines rencontres nationales
Page 13 : Des idées de lecture, à lire ou à offrir
Page 14 : Agenda

# 01 Que font les membres du conseil collégial ?

Chaque bénévole effectue sa tâche de son côté avec assiduité ! Mais le besoin de concertation est constant et pour cela, nous utilisons l'application Skype.

En 2024 nous avons fait 12 réunions Skype d'environ 1h30 chacune avec une moyenne de participation de 8 bénévoles. Ces derniers sont donc membres de la collégiale et ils œuvrent aux 4 coins de l'hexagone : Ariège, Aveyron, Charente Maritime, Hte Garonne, Loire, Nord, Paris, Savoie, Tarn, Val d'Oise.

Ces réunions permettent de prendre certaines décisions après avoir échangé par Skype à distance. Reprendre contact avec les amis et se concerter, c'est indispensable pour continuer le bénévolat !




Voici quelques exemples de sujets abordés de façon récurrente :

- les adhésions et ré-adhésions (calendrier, mise en place, suivi)
- l'organisation des Conseils de Coordination du printemps et de l'automne puis le suivi de ces CC
- l'organisation de l'AG en ligne, les rapports, le forum, le vote
- le fonctionnement des cercles principalement ceux des Correspondants, de la Modération, de la Médiation, de la Communication avec la rédaction des Parchemins, des newsletters, les conversations Skype, les messageries,
- les bénévoles (accueil des nouveaux, formation, suivi...)
- le fonctionnement du site, la communication avec Cforge ; sur ce point nous pouvons noter une évolution entre le début et la fin de l'année après décision d'un nouveau mode de communication qui a permis de réduire les dysfonctionnements notamment....

# 02 Le dernier Conseil de Coordination en Bretagne

Le dimanche 29 octobre 2024, à PONT PEAN (35), nous avons accueilli 29 personnes, dont 20 correspondant(e)s RdSEL, venant d'une douzaine de SEL des départements d'Ille-et-Vilaine – Finistère – Morbihan – Côtes d'Armor – Loire-Atlantique et Manche. Le repas partagé a été l'occasion de faire les présentations des correspondant(e)s, des SEListes et des bénévoles.

Grand merci à l'équipe organisatrice, à la disponibilité en continu de Jo et Annick du SEL Pont-Péannais (correspondants), ainsi qu'à l'équipe des SEListes et des RoutoSEListes.






Dès 14H, nous avons présenté un Powerpoint détaillant l'ensemble des missions des correspondant(e)s et proposé des démonstrations en direct sur le fonctionnement du site.

# 03 Echanges au cours du dernier Conseil de Coordination en Bretagne

Certaines questions reviennent à chaque formation. C'est normal et en voici quelques exemples exposés à Pont Péan

ADHESIONS 2025
C'est la saison des mise à jours !




Profiter des ré-adhésions pour mettre à jour les coordonnées du SEL ainsi que celles des correspondant(e)s de votre SEL et aider vos adhérent(e)s à mettre à jour leur profil

Peut-on demander un complément en euros quand on accueille un(e) adhérent(e) ? se référer aux fiches pratiques. Une compensation minime en € peut être demandée (frais eau, électricité, chauffage...).
**A discuter avant l'accueil.**




Le problème du logement « insalubre » : sujet délicat. Comme nous le rappelions dans un ancien Parchemins, la notion de propreté n'est pas la même pour tout le monde.
Faire remonter à la Médiation si gêne occasionnée.



Présentation du site et des différentes tâches d'un correspondant Route des SEL

# 04 Quelques rappels et suggestions

Suite des questions qui préoccupent...

Le correspondant RdSEL est choisi librement parmi les adhéren(e)ts de son SEL. En cas de retrait du correspondant, l'idéal est de trouver un remplaçant au sein de son SEL.



**Rappel** : Les adhérent(e)s de la RdSEL sont garants des personnes (non SEListes) qui les accompagnent

Afin de faciliter la résolution des problèmes divers, **s'adresser toujours aux correspondants AVANT d'appeler les bénévoles.** Les correspondants peuvent remonter aux bénévoles qui rectifieront les éventuelles erreurs d'enregistrement des nuitées (erreurs, doublons...) ou autre difficulté.

Présence d'animaux lors de vos déplacements dans les hébergements : le préciser dans les profils de chaque RoutoSEListe

**Réadhésion** : l'idéal est d'organiser les AG des SEL en fin d'année ou tout début d'année, pour coïncider avec le calendrier des adhésions et réadhésions à la RdSEL (validation par les correspondants), mais un sondage par le correspondant auprès des routosélistes de l'année précédente sur leur volonté d'adhérer au SEL peut être proposé en début d'année.

# 05 Echanges au cours du dernier Conseil de Coordination en Bretagne




Il existe un diaporama de présentation de la RdSEL pour les SEListes, disponible sur le site. A projeter par exemple lors de votre AG ?



Rappel du temps limité d'accueil des hébergé(e)s : ne pas dépasser 14 jours, au risque de devenir "locataire"...

En cas de gardiennage, **l'enregistrement de l'échange nécessite deux lignes** (j'ai accueilli » et « j'ai été accueilli ») saisies par la même personne pour le nombre de nuitées et le temps de service rendu

**Rappel**

Beaucoup d'informations passent par le bulletin « **ParChemins** », qui est très apprécié de ceux qui le lisent ! (seule la moitié des participants connaissaient son existence)

# 06 A propos des nuitées

Ca y est, nous n'avons plus de carnets de voyage papier !
Pour la première année, nous enregistrons directement nos nuitées sur le site.



Depuis 2021, le nombre des nuitées des adhérent(e)s est mis à jour sur le site progressivement, à partir des anciens carnets papier qui nous ont été renvoyés.

Un gros boulot a été effectué pour reporter les nuitées "papier" sur les comptes de chaque adhérent(e).

Un GRAND merci à Jacqueline qui s'y est collée ! 🙏



Merci de vérifier l'exactitude de votre solde.

Certains d'entre vous ont encore un solde erroné. Notamment ceux qui ne nous ont pas retourné leur carnet.
N'hésitez pas à prendre contact avec votre correspondant(e) qui nous fera part de l'information et de la correction à apporter le cas échéant.



Si vous rencontrez des difficultés pour saisir vos échanges de nuitées sur informatique, n'hésitez pas à contacter votre correspondant(e) RdSEL (ou les bénévoles si vous n'avez pas de correspondant(e).

**Nous insistons sur le fait qu'il ne faut plus utiliser les carnets de voyage . Retournez-nous tous ceux qui sont en votre possession.**

# 07 Les nuitées

Nous avons des adhérent(e)s qui utilisent encore le **catalogue papier** en vigueur il y a longtemps. Celui-ci n'est plus d'actualité !
**Merci de le détruire !**

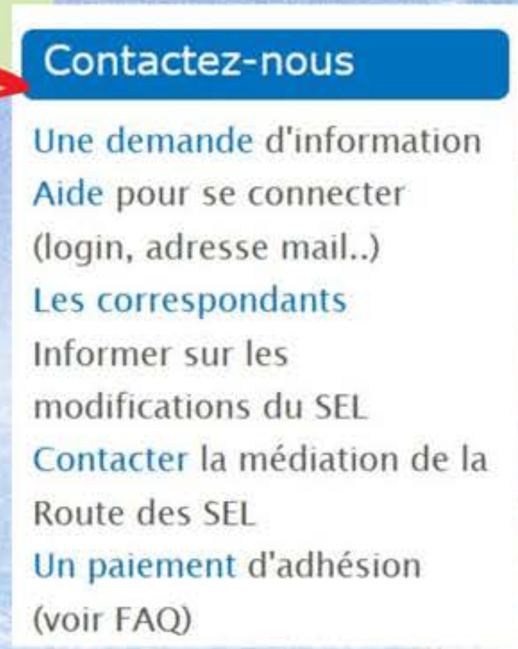
A quoi servent les 2 nuitées retenues annuellement par la Rdsel sur votre compte ?

Ces nuitées sont utilisées pour reconnaître le travail des bénévoles, pour assurer le dédommagement des adhérent(e)s qui accueillent lors des conseils de coordination et pour reconnaître le travail des correspondant(e)s .

Blocage du déficit des nuitées à – 15 nuitées :
la décision a été adoptée à l'AG 2023 et notée dans le Règlement Intérieur.



ATTENTION !
Pour nous contacter, cliquer à droite de l'écran sur l'onglet :
( et non pas tout en haut de l'écran à droite)

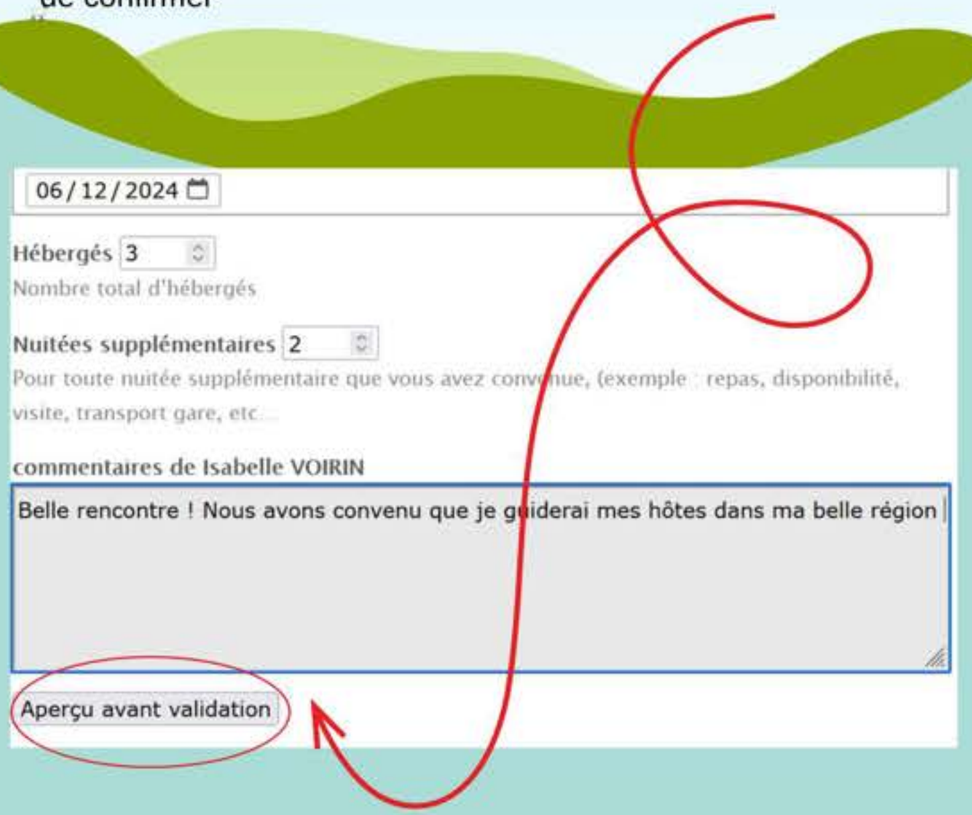


# 08 Echangeons sur le fonctionnement de la Route des SEL

**Le forum** mis en place pour la deuxième année lors de l'assemblée générale a été nourri de nombreuses questions. Ceci prouve que c'était une bonne initiative. Pour une grande majorité, les réponses auraient pu être trouvées dans les différents documents disponibles sur le site, ou sur les différents numéros de Parchemins. N'oubliez pas de consulter régulièrement **les "fiches pratiques"** que nous essayons de rendre les plus précises possible.

**Attention !**

Avant d'enregistrer l'échange que vous venez de rédiger, il vous est proposé un **"aperçu"** où figure le nombre de nuitées prévues. Vérifiez bien l'exactitude des données saisies avant de confirmer




**Précision importante!**

Comme il a déjà été écrit, avant chaque échange **il est impératif** de se mettre d'accord AVANT l'échange,
sur le NOMBRE DE NUITEES !
(repas partagé ou pas, gestion des espaces ouverts ou pas, heures d'arrivée et de départ,, etc. le SMS n'a pas de valeur juridique, d'où l'importance de confirmer par email)



# 09 Validation et signature des échanges

**Nous constatons que de nombreux enregistrements de nuitées ne sont pas validés. Voici comment procéder :**

Connectez-vous sur le site, puis sur **"Mon compte"**,
puis cliquez sur la ligne bleue « Comptabilité des nuits »




Vérifiez que certaines transactions au débit ou au crédit ne restent pas en attente.

**Pour valider et signer un échange en attente** :
Il suffit de cliquer sur la flèche à côté de **Voir**, et de cliquer sur **Sign**

Vous devez vérifier l'échange, ajouter un commentaire,
puis cliquer sur **"J'en suis certain(e)"**







En 2025, nous ne prélèverons pas les 2 nuitées liées à l'adhésion, en effet la Route des SEL vient de terminer sa 25è année avec un résultat lui permettant d'offrir ces 2 nuitées.




**ADHESIONS 2025**

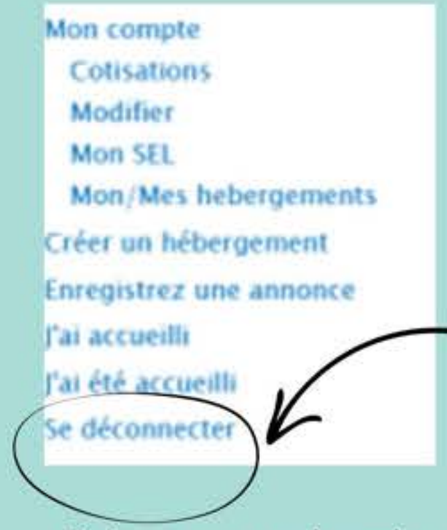
Comme les années précédentes, les adhésions pour l'année 2025 commenceront
**à partir du 5 janvier.**

Nous invitons les correspondants à ré-adhérer dès cette date, ce qui leur permettra d'accéder facilement au site et de pouvoir valider les adhérents de leur SEL (onglet VERIFY sur le compte du SEL).

Nous rappelons que les adhérents ne peuvent se connecter au site **qu'une fois qu'ils ont été validés par le correspondant**, ce dernier ne reçoit plus de demande de validation pour les anciens adhérents, mais seulement pour les nouveaux inscrits à la Route des SEL.

En cas de désaccord au niveau du décompte de nuitées, contactez la personne qui a saisi l'échange afin de vous mettre d'accord.
En cas de doublon ou d'erreur de saisie, adressez un email à secretariat@route-des-sel.org

# 10 Le site




**Un conseil bien utile !**

Vous rencontrez une difficulté sur le site par exemple dans la recherche d'hébergements :

**1ère action à faire :** Vous vous déconnectez complétement du site,

Puis, vous recherchez le site route-des-sel.org dans votre moteur de recherche.

Et enfin, vous vous reconnectez avec vos identifiants.

Vous bénéficierez ainsi des dernières mises à jour du site.



C'est le domaine qui mobilise le plus l'équipe de bénévoles de la RdSEL. Il y a une quantité de travail énorme derrière ce que vous présente le site : des corrections, des régularisations, des demandes d'aide sur la plateforme Community Forge dédiée, etc.) et ce que les migrations et autres aléas du site impliquent pour nous. Un travail de fourmis permanent et parfois fastidieux.

Les membres de l'équipe prennent un temps de concertation afin de prendre les décisions nécessaires pour que l'association fonctionne au mieux.

Mais aussi on se questionne sur notre fonctionnement sur la consultation des différents documents par exemple, sur les questions restées sans réponses, sur des décisions à prendre, sur des pistes proposées non explorées... ».....

On ne se félicite pas beaucoup !

Heureusement il y a les encouragements et remerciements des adhérents !

Message reçu en septembre via la messagerie :

Une mention très bien pour votre Site complet et facile d'utilisation.

Bravo.

MERCI



Le travail de fourmis des bénévoles

# 11 Témoignages

Je lis dans Parchemins la préoccupation du bureau concernant "les adhérents qui refusent systématiquement d'héberger".

**Voilà un sujet important.**

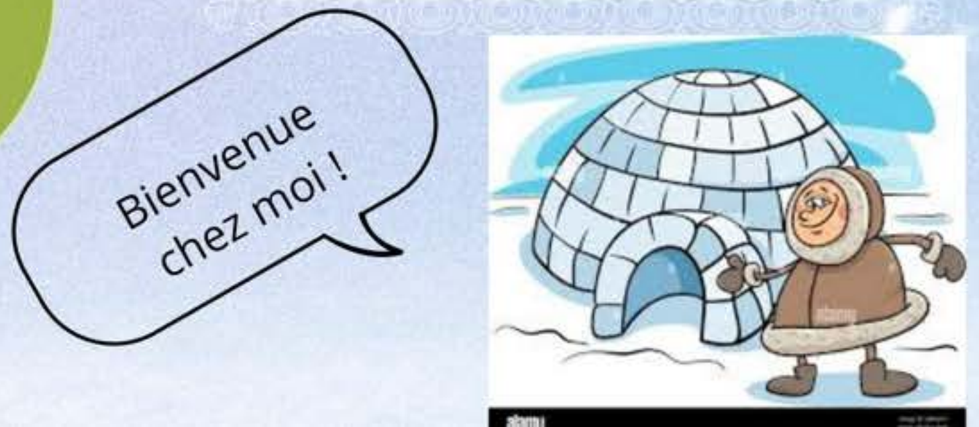
J'ai une réponse très simple à cette question pertinente: il suffit d'appliquer l'article 1 du règlement intérieur. Celui-ci stipule que "toute adhésion sans proposition d'hébergement relève de décision du conseil collégial en lien avec le correspondant", et par ailleurs "La Route des SEL se réserve le droit d'accepter ou de refuser une adhésion ou ré-adhésion". Ainsi, un adhérent qui refuse d'héberger étant finalement un adhérent non-hébergeant, sa réadhésion peut lui être refusée.

Ca me semblerait d'ailleurs plus juste vis-à-vis de ceux qui font des efforts pour héberger, même lorsque c'est compliqué pour eux.

Merci pour votre travail. *Denis 4035*

J'ai hébergé un adhérent qui a cassé mon hublot de machine à laver.
La route des sel a-t-elle une assurance pour faire face aux frais de réparation ?
( si cela est réparable ... )
Que dois-je faire ?

En cas de dégâts, la personne responsable doit faire appel à son **assurance responsabilité civile**.
La RdSEL n'assure pas les domiciles des adhérents



Message de Dominique et Véronique de TrocSEL Castres, Marie-Hélène du SEL Cocagne Toulouse et Dominique du SEL Pyrénéen Ariège

**Nous vous invitons à venir participer aux prochaines Rencontres Nationales des SEL l'été prochain en OCCITANIE dans un lycée forestier du TARN à St Amant Soult proche de Mazamet et Castres du 18 au 23 AOUT 2025.**

Notre petite équipe est déjà très active pour œuvrer avec cœur à la réussite de ces rencontres avec le soutien du CPRIN (Collectif Pour les Rencontres Intersel Nationales) et de SEL'idaire (Maison commune des SEL).

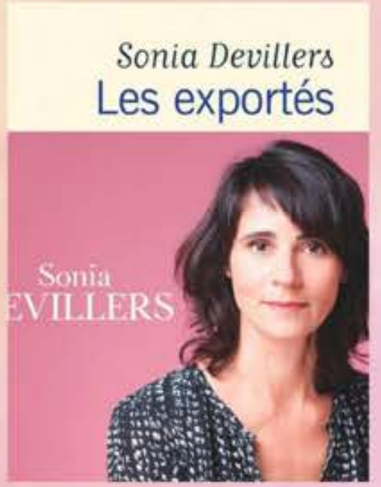
Il y aura environ 100 places en internat et 50 en camping disponibles.

Nous envisageons de démarrer les inscriptions au début du printemps prochain.

Nous comptons sur vous pour partager ce message au sein de votre SEL

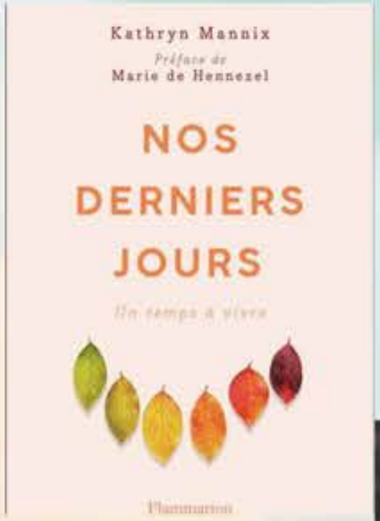
Au plaisir de vous rencontrer l'été prochain au pays de la montagne noire.

# 13 Des idées de lecture, à lire ou à offrir…




L'histoire
peu connue du sort des juifs de Roumanie épargnés par la Shoa dans un premier temps
mais….Une découverte pour moi .

*Marie-Odile16840*




NOS DERNIERS JOURS

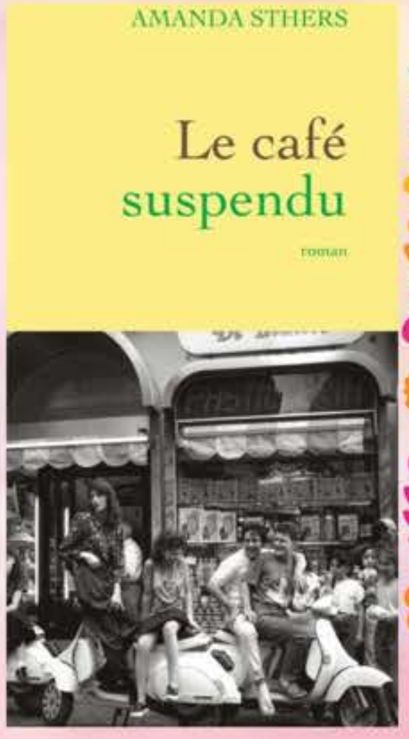
Kathryn MANNIX, médecin défend une vision humaniste du soin et de la fin de vie.

« On empêche pas les personnes de mourir et on doit sortir du déni de la mort ».
Les derniers instants permettent des temps essentiels d'humanité. Le « temps du mourir » a une valeur qui doit être respectée.

*Mariethé 4860*








Atmosphère italienne, ambiance napolitaine, un véritable voyage à Naples dans ce délicieux récit. Une plume élégante et délicate qui nous partage une jolie tranche d'humanité. Une déclaration d'amour…

Marie-Odile 16840

Proposez les livres que vous avez aimés, qui vous ont passionnés !
Ecrivez à *contact@route-des-sel.org*

14

L'ADHÉSION COMPTE DE JANVIER À DÉCEMBRE. ON NE PEUT PLUS ADHÉRER EN DÉCEMBRE, MAIS ON EST TOUJOURS ADHÉRENT(E) !
ET DONC ON PEUT VOYAGER À NOËL ET EN JANVIER .

## Dates de ré-adhésion 2025 :

- **Bénévoles 3 et 4 janvier**
- **Correspondant(e)s à partir du 5 Janvier**
- **Adhérent(e)s à partir du 10 janvier**



Route des SEL
Palais des Congrès - Boîte aux lettres n° 19
73, rue Toufaire - 17300 ROCHEFORT
tél : 06 09 09 73 20

# Joyeuses fêtes à tous !

## À bientôt pour le N°18 !